

DECRET N° 93-171 du 20 Juillet 1993
portant approbation du Budget de la
Société Nationale pour la Promotion
Agricole pour l'Exercice 1992-1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'Organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 91-161 du 22 Juillet 1991 portant approbation des Statuts de la Société Nationale pour la Promotion Agricole ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Juin 1993

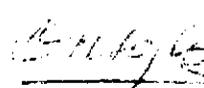
D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget de la SONAPRA pour l'exercice 1992-1993 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Juillet 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

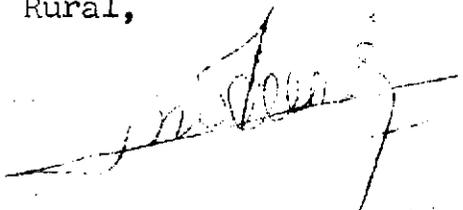
.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République,



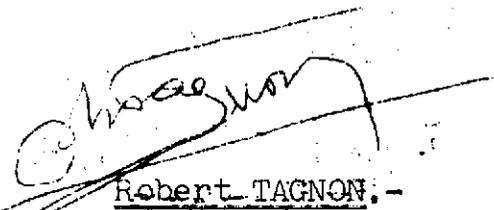
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Mama ADAMOU- N'DIAYE.-

Le Ministre du Plan et de la Res-
tructuraton Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliatioms : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MESGPR 4 SGG 4 MDR-MPRE 8 AUTRES
MINISTERES 17 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 INSAE-DCCT-GCONB 3
SONAPRA 10 UNB-FASJEP-ENA 3 JORE 1.-